

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Étaient présents : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Stéphane BARBARIT, Mélanie PETITEAU, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT, Delphine MERLET, Clément RECROSIO

Excusés : Marie-Jeanne GODET qui a donné pouvoir à Sandra GODET, Séverine RIPOCHE, Sonia CHENOUARD

Date de convocation : 27 mars 2024

Mme Valérie CHENU a été désignée secrétaire de séance

N°7/04.04.24

**TARIF DE VENTE DU FEU GAZ**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la rénovation de la salle Vendrina, le feu gaz existant dans la cuisine a été remplacé.

Mme le Maire ajoute qu'un particulier à faire part de son souhait de l'acquérir.

Mme le Maire demande donc à l'assemblée de se prononcer sur la vente éventuelle de ce bien.

Après étude et délibération, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le CONSEIL MUNICIPAL :

- Décide de vendre l'ancien fourneau gaz au prix de 400 € (immobilisation n°454)
- Autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'acquéreur pour la réalisation de la vente

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 5 avril 2024

Le Maire  
Roseline PHILIPART



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État